

**Ecole élémentaire Alfred de Musset**  
**28, rue Ernest Cognacq**  
**92300 Levallois-Perret**

***Compte-rendu du Conseil d'école du 08/06/2021***

---

Sont présents :

Mmes Leduc-Viset, Allarousse, Chêne, Nathusius, Dollo, Benkhemou, Morcello, Bassong, Krauss, Delaporte,

MM Brunet, Reydellet, Représentants de parents d'élèves

Mmes Blaise, Magnée, Latus, Even, Mériaux, Albaladéjo, Jugault, Canapa, de Poix, Bonnet, Hervouët, Garnier, Reybel,

MM Bernadac, Walter, Enseignants

M. Bognier, Directeur

Mme Maguet, Directrice de l'enseignement

Mme Odent, Conseillère municipale déléguée à la Famille et aux Affaires scolaires.

**1. Fonctionnement de l'école**

**- Restauration scolaire : retour d'information sur l'évolution du dossier**

Les Représentants de parents d'élèves (RPE) ont interrogé les représentants de la Mairie au sujet de la cantine scolaire et de l'amélioration de ce service promis par la municipalité. Le dossier « Cantine scolaire » a été l'une des principales préoccupations de la Mairie tout au long de cette année scolaire, et a mobilisé une personne à temps plein.

La question de la création d'une cuisine centrale a été étudiée, mais la Mairie n'a pas choisi cette option. En effet, la recherche d'un lieu adapté nécessiterait beaucoup de temps, alors qu'un nouveau contrat doit être signé à la rentrée de septembre 2021.

C'est pourquoi un appel d'offre a été lancé par la Mairie. Trois dossiers de candidature ont été déposés.

Madame MAGUET a précisé que les candidats devaient répondre à un cahier des charges précis, strict et exigeant pour améliorer significativement la qualité des repas servis, en insistant notamment sur :

- La qualité des repas,
- La sécurité des produits,
- 30% de produits Bio minimum,
- 60% de qualité durable.

Le respect nutritionnel et l'envie de manger des enfants sont des souhaits réels de la Mairie pour nos enfants.

La Mairie a indiqué que la société ELIOR, prestataire actuel, a déposé un dossier de candidature. Le nom du candidat qui aura remporté l'appel d'offre sera communiqué début juillet, et prendra

ses fonctions à la rentrée prochaine.

Les RPE ont précisé à la Mairie qu'ils ne comprendraient pas que l'appel d'offre soit remporté par la société Elior, alors que ses prestations n'étaient pas à la hauteur de leurs promesses depuis de nombreuses années.

La Mairie a indiqué qu'un appel d'offre étant public, tout prestataire peut se porter candidat. Elle s'est aussi montrée rassurante en ajoutant que le candidat sélectionné devra respecter strictement le cahier des charges imposé par la Mairie.

#### **- Election des représentants des parents d'élèves**

Conformément à la réglementation, une Commission dédiée à l'organisation de ces élections est créée, afin d'éviter les recours éventuels. Y siègeront :

- Monsieur BOGNIER, Directeur de l'école,
- Monsieur BERNADAC, Enseignant
- Madame LEDUC-VISET et Madame ALLAROUSSE, RPE

Le conseil d'école vote à l'unanimité le vote 100% par correspondance est reconduit pour l'année 2021-2022.

#### **- Information et gestion crise Covid 19**

En raison de la crise sanitaire, et depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, le mode de fonctionnement de l'école est complexe et sollicite beaucoup les maîtres.

En effet, ils sont sur le pont 1 heure à 1 heure 15 de plus par jour :

- Ils sont en classe avant l'heure de chaque reprise (le matin et après la pause méridienne),
- Les cinq tranches de récréation de 10 minutes chacune sont surveillées exclusivement par les maîtres,
- Ils assurent la sortie des élèves qui ne déjeunent pas à la cantine, et de ceux qui quittent l'école à 16 heures ou 16 heures 15.

Monsieur BOGNIER insiste sur l'essoufflement des maîtres. Il souhaite que la nouvelle année scolaire reprenne sur des bases plus sereines et classiques, avec la reprise des sorties et du sport dans les conditions antérieures à celles de la crise sanitaire.

Monsieur BOGNIER salue également le professionnalisme et le sérieux de l'équipe.

Monsieur BERNADAC confirme l'essoufflement des enseignants.

L'école fournit deux boîtes de 50 masques chaque jour aux élèves (oubli, élastiques déchirés, masque tombé/souillé,...).

L'école a rencontré quelques cas de Covid ou de cas contact dans les classes, notamment dans quatre classes la semaine précédant les vacances de printemps, au moment du resserrement des mesures sanitaires par le gouvernement.

Monsieur BOGNIER félicite également les élèves sur le port du masque.

A ce jour, il est considéré que la rentrée de septembre 2021 se fera normalement.

Le cas échéant, toute information contraire sera communiquée aux familles et aux RPE au tout dernier moment.

#### **- Rentrée scolaire septembre 2021 : structure, effectif, matériel**

En septembre 2021, le nombre de postes d'enseignants demeure inchangé (15).

La répartition des classes n'est pas encore figée en raison de l'évolution des effectifs, notamment des CP. En effet, certaines classes de l'école primaire Anatole France ferment à compter de septembre 2021, et les petits niveaux sont déplacés sur notre école.

Aucune ouverture de classe n'est prévue au sein de notre école.

Il n'y a également aucune possibilité d'accueillir plus d'effectifs, la capacité d'accueil de l'école étant de 400/410 élèves.

C'est pourquoi Monsieur BOGNIER a interpellé la Mairie sur sa méthode de décompte des effectifs, différente de la sienne.

En effet, le décompte des effectifs réalisé par la Mairie se fonde sur un calcul global des élèves par classe (15\*30), alors que celui de Monsieur BOGNIER est basé sur le terrain et un calcul « par cohorte », c'est-à-dire niveau par niveau.

Monsieur BOGNIER interpelle Madame MAGUET et Madame ODENT sur ce point, et réclame un dialogue avec la Mairie. Il demande de rester sur un calcul niveau par niveau et un nombre raisonnable d'élèves par niveau.

Monsieur BOGNIER ne souhaite pas de double niveau incluant notamment une classe de CP, car cela présenterait un risque de conflits avec les familles, qui pourraient aboutir à la déscolarisation de certains élèves comme ça a été le cas par le passé.

Madame MAGUET déclare que la Mairie ne changera pas sa méthode de calcul par chiffre global. Elle indique que l'Inspectrice pourra peut-être débloquer un poste sur un niveau.

Monsieur BOGNIER insiste auprès de la Mairie sur la prise en compte de la gestion des cohortes et le changement de rythme de travail des parents qui télétravaillent. Il lui demande de travailler sur la globalité ET sur les niveaux, même s'il comprend la complexité de l'exercice.

Pour conclure sur ce point, Monsieur BOGNIER indique que les listes des classes seront affichées en fin d'année scolaire, sous réserve de modification en fonction des éventuels ajustements le jour de la rentrée.

## **2. Informations**

### **- Matériel**

14 classes sur 15 ont passé leurs commandes de matériel. Celui de 8 classes a été réceptionné.

Madame BLAISE (CM1A) qui sera remplacée à la rentrée prochaine. L'école n'a pas été contactée par la nouvelle personne qui devrait arriver sur l'école.

### **- Photos des groupes classes**

Monsieur BOGNIER souligne le travail remarquable du photographe de l'école, Hugo, qui a pris chaque enfant en photo individuellement et a assemblé celles-ci pour réaliser un montage de chaque groupe classe. Monsieur BOGNIER salue également le développement des photos sur du papier de qualité supérieure.

En accord avec Monsieur HADANGUE, Directeur de l'école maternelle Alfred de Musset, les photos individuelles de la prochaine année scolaire pourront être commandées sur un site dédié et livrées à l'école. Les commandes ultérieures seront possibles, grâce aux identifiants des parents.

### **- Classes découvertes 2021-2022**

Toutes les classes de découverte de l'année scolaire 2020-2021 ont été annulées à la demande de la Direction Académique et du Ministère de l'Education Nationale.

En ce qui concerne l'année scolaire 2021-2022, deux candidatures ont été proposées, mais une seule classe partira en classe découverte, en octobre, pour une durée de 10 jours. Il est important de noter l'inquiétude et le stress des maîtres sur les classes de découverte en raison de la crise sanitaire.

- **Moments festifs pour la fin d'année scolaire**

Un moment festif sera organisé dans chaque classe par le maître.

Les classes ne seront ni mélangées, ni regroupées, même si le protocole permet des modifications.

Il n'y aura pas de « Boum des CM2 », ni de Kermesse.

Il serait en effet dommage de s'être autant investi tout au long de l'année scolaire, et de générer, à quelques heures des grandes vacances, des foyers de contamination à cause de ces regroupements. Monsieur BOGNIER ne prendra aucun risque.

Des pique-niques et des sorties par classe seront organisés par chaque maître qui le souhaite.

- **Point coopérative**

(En pièce jointe)

Une commande de ballons homologués, souples et en mousse a été passée. Monsieur BOGNIER a distribué un ballon par classe, jusqu'à la fin de l'année.

- **Répartition des élèves après le CM2**

Les élèves de CM2 sont majoritairement accueillis dans les collèges publics de la ville Danton, Jean Jaurès et Louis Blériot (environ 50%).

25 à 30% des élèves seront scolarisés dans des collèges publics d'autres communes.

25 à 30% des élèves intégreront un établissement privé.

- **Hommages**

Les RPE ont rendu hommage à Madame BLAISE (CM1A) pour son dévouement, la qualité de son enseignement, sa pédagogie, et tous les bons moments passés ensemble et avec ses élèves pendant les 22 dernières années à l'école Alfred de Musset.

Les RPE ont également remercié les membres de leurs équipes qui quittent notre école après, pour certains, 10 ans de collaboration : Madame DOLLO, Madame KRAUSS, Madame NATHUSIUS, Monsieur BRUNET.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H05.

Marie LEDUC VISET  
Les Parents d'élèves ADM



Mira ALLAROUSSE  
Indépendants



Philippe BOGNIER  
Directeur